

rua o te moai i te kiro hoe, no te
pasa e hoo hia masi o o te faite
pasa rua hia. 5

Il sera procédé le 7 octobre 1880, à une heure du soir, au cabinet de l'Ordonnateur, à l'adjudication de la fourniture du biscuit, de la farine de froment, de riz, des haricots, des pois, du café, du sucre et du sel marin nécessaires aux services des subsistances et des hôpitaux de la colonie pendant les années 1881 et 1882.

Le cahier des charges et conditions particulières relatives à cette fourniture sera déposé au secrétariat de l'Ordonnateur et au bureau des subsistances de Panzeste.

Les offres porteront en suscription l'indication de la fourniture et contiendront, sous peine de nullité, un récépissé constatant le versement au Trésor de la somme fixée par le cahier des charges pour dépôt provisoire en garantie de la sincérité des soumissionnaires.

Datées et signées, les offres devront, à peine de rejet, être conformes à la formule suivante :

Désignation des denrées.	Élèphes unités.	Quantités servant de base aux calculs.	Prix en toutes lettres.	Prix en chiffres.	Évaluation de la fourniture
Riz.....	Kilog.	100,660			
Farine.....	d°	920,840			
Hir.....	d°	30,660			
Fuyou.....	d°	20,840			
Pois.....	d°	10,000			
Sel.....	d°	15,660			
Sucre.....	d°	15,000			
Sel marin.....	d°	8,000			
Total général de la fourniture.....					

« Je, soussigné (nom et prénom ou les raisons sociales), me soumetts et m'engage envers l'Ordonnateur de la collectivité, stipulant au nom de l'Etat, à fournir et à livrer à mes frais et risques, dans les délais et aux conditions déterminées par le cahier des charges, les denrées nécessaires à l'administration pendant les années 1981 et 1982, aux prix indicatifs ci-dessus ».

« Je déclare en outre avoir une parfaite connaissance du cahier des charges qui fait l'objet de la présente adjudication et auquel je déclare me soumettre. »

Les concurrents devront être présents à l'adjudication ou s'y faire représenter par un fondé de pouvoirs dûment autorisé. 7

Le public est invité à produire au commissaire de l'inscription maritime à Papeete, avant le 1^{er} octobre prochain, les créances au compte du naufrage du navire de commerce *le Bossuet*.

Les créanciers des successions de :

MM. Fontan, conducteur auxiliaire des ponts et chaussées, délégué à Papete
la 28 juin 1890.

-Scorriguère, concierge à l'hôpital militaire, décédé à Paucois le 4 mai 1880.

Sabou (Yves), matelot du navire de commerce *Baïgon*, disparu en mer le 12 mars 1893.

sont invités à produire leurs titres au commissaire de l'inscription maritime, à Papeete, avant le 1^{er} octobre prochain. 9-8

Papeete, le 17 septembre 1880.

M. le Commandant Commissaire de la République et M^{me} Chessé ne recevront pas les mercredis prochains 22 et 29 septembre.

Le *Messenger* n'a encore reçu aucun compte-rendu des fêtes de Tahiti.

Espérons que chaque commission enverra à qui de droit la relation de la partie des réjouissances publiques la concernant particulièrement.

voir, l'accueillit le lerdanois en l'embrassant et lui dit que non-seulement il voulait faire sa paix avec son père, mais que, sa belle conduite et ses qualités lui faisaient désirer de l'avoir pour gendre, il lui offrait la main de sa fille unique ! Surpris, mais, et comme accablé par un bonheur si peu attendu, le bon jeune homme ne put répondre que en se jetant aux pieds de celui qui devenait tout à la fois son beau-père et son père, et la joie se manifesta dans des larmes abondantes : mais ce fut dans ses bras, car, le dernier trait, le lui rendant encore plus cher, il feignit lui-même en larmes en le pressant sur son cœur.

C'est ainsi que reçoit sa récompense la conduite de ce vertueux jeune homme. Déjà heureux dans son mariage, il le fut doublement en voyant que son beau-père ne remit pas seulement la dette à son père, mais qu'il

[illegible]

Distribution des drapeaux.

Voici l'allocution adressée à l'armée française par le Président de la République le jour de la fête nationale du 14 juillet :

« Officiers, sous-officiers et soldats, qui représentez l'armée française à cette solennité !

Le gouvernement de la République est heureux de se trouver en possession de cette armée vraiment nationale, que la France forme de la meilleure part d'elle-même, lui donnant toute sa jeunesse, c'est-à-dire ce qu'elle a de plus cher, de plus généreux, de plus vaillant, le pénétrant ainsi de son esprit et de ses sentiments, l'enimant de son âme, et recevant d'elle, en retour, ses fils élevés à la virile école de la discipline militaire, d'où ils rapportent dans la vie civile l'esprit de l'armée, le sentiment du devoir, l'esprit de dévouement, avec cette ardeur, ce zèle et ce patriotisme si caractéristiques du métier des armes, si propres à faire des hommes et des citoyens.

« Si rien n'a coûté au pays pour relever son armée, rien n'a coûté à l'armée pour secourir les efforts du pays; et par l'application au travail, par l'étude, par l'instruction, par la discipline, elle est devenue pour la France une garantie du respect qui lui est dû et de la paix qu'elle veut conserver. Je vous en félicite et je vous en remercie.

« C'est dans ces sentiments que le gouvernement de la République va vous remettre ces drapeaux. Recevez-les comme un gage de sa profonde sympathie pour l'armée; recevez-les comme les témoins de votre bravoure, de votre fidélité au devoir, de votre dévouement à la France, qui vous confie, avec ces nobles insignes, la défense de son honneur, de son territoire et de ses lois. »

L'Ambassadeur de France au banquet du Lord-Maire.

Le 6 juillet, le lord-maire de la cité de Londres a donné à Mansion House un banquet au comité métropolitain des travaux.

M. Châtelain-Lacour, notre nouvel ambassadeur, — était au nombre des invités et un toast lui a été porté par le lord-maire ;

« Le lord-maire dit qu'il se lève pour proposer un toast dont il sait que la seule mention sera reçue avec un véritable enthousiasme : la santé de S. Exc. M. Chalmers-Lincoln, l'ambassadeur de la République française à la cour de Saint-James. (Applaudissements.) Il déclare que c'est un excellent toast à l'occasion de sa première apparition dans une cérémonie publique de ce pays, qui exprime les sentiments de ses concitoyens et, il croit, du public en général, en lui offrant la plus cordiale bienvenue possible dans cette antique cité. Le nouvel ambassadeur, le lord-maire tient à le rappeler, ne s'est pas seulement distingué comme homme politique et comme diplomate, mais comme journaliste, comme littérateur et comme un serviteur dévoué de la science.

Il fut élu en 1848 à nos côtés littéraires dans l'importante commission chargée de la rédaction de l'histoire de son pays pour être préfet du Rhône. Il fut élu l'un des premiers comme membre de l'Assemblée nationale, et fut, pendant deux ans, député de la Savoie, et occupa une destination honorable, celle de directeur de l'école normale de Chambéry. C'est à Chambéry qu'il fut élu choisi pour représenter la France au milieu des gouverneurs des cantons de la Suisse, et aujourd'hui, par le faveur de son libéralisme, il est choisi comme ambassadeur de la République dans le canton de Vaud. C'est à Chambéry qu'il fut élu, par toutes les classes, un accueil cordial et spontané, dû à la fois à la haute et grande et glorieuse nation qu'il représente si dignement, à son éminente carrière dans la littérature et la politique, et à tant de sentiments de sympathie, d'émotions et d'efforts par lesquels l'humanité s'élève et se perfectionne. C'est à Chambéry qu'il fut élu, par toutes les classes, un accueil cordial et spontané, dû à la fois à la haute et grande et glorieuse nation qu'il représente si dignement, à son éminente carrière dans la littérature et la politique, et à tant de sentiments de sympathie, d'émotions et d'efforts par lesquels l'humanité s'élève et se perfectionne. C'est à Chambéry qu'il fut élu, par toutes les classes, un accueil cordial et spontané, dû à la fois à la haute et grande et glorieuse nation qu'il représente si dignement, à son éminente carrière dans la littérature et la politique, et à tant de sentiments de sympathie, d'émotions et d'efforts par lesquels l'humanité s'élève et se perfectionne.

M. Challemel-Lacour, accueilli par des applaudissements prolongés, a répondu en ces termes :

« Mylords, mesdames et gentlemen,
« Si je tentais de répondre en anglais aux paroles très-bienveil-

* Si je tenais à répondre en anglais aux paroles venant-convenantes par lesquelles le lord-maire a été assez bon pour proposer la santé et aux acclamations avec lesquelles cette brillante assemblée les a accueillies, je craindrais de ne pas réussir à exprimer fidèlement les impressions que je ressens; permettez-moi pourtant de vous dire dans ma langue quelle grande importance j'attache aux paroles du premier magistrat de cette cité, qui a le droit d'être considéré comme le légitime interprète des sentiments d'une portion considérable de ses concitoyens. Ces paroles manifestent une disposition qui est simultanément faite pour faciliter ma tâche en

lui fournit encore les moyens de rétablir ses affaires.

Enfin, double avec privilège les de suite

Un jour de grande fête, dans des Otons, vicieux de Naples, alla sur les galeries d'Espagne pour voir du droit qu'il avait de déléguer quelques forts. Il en interrogea plusieurs, les demandant ce qui les avait réduits à cet état où ils se trouvaient : chez eux lui répondit-ils qu'ils avaient souffert d'une exécution et de leur injustice. « Un seul avoua qu'il avait réellement été coupable ; il convint même que la justice avait été indulgente envers lui et que si elle avait sévi à la rigueur comme il le méritait, il eût été puni plus sévèrement. « Que n'avez-vous dit, méchant homme ! dit le duc en lui faisant rendre la liberté, du peur que sa compagne ne gêne tous les gens du bien que voilà ? »

La morale en action

te mau rava e au no te basamaita
fashon raa i tana mau chips.

[illegible]

en montrant. Vous ne s'ont pas vos adieux, il y a quelques semaines seulement, dans cette ville, à mon prédécesseur, M. Léon Say, qui s'est vu chasser, après un trop court séjour dans ce pays, de votre poste, en l'honneur d'un grand succès d'éclat. (Applaudissements.) Vous recevez le bon soir, Monsieur avec la même bonne grâce, le bon soir de l'homme.

« C'est une très bonne conclusion que, si vous savez discerner et apprécier la valeur des personnes, cependant c'est la France ayant tout ce que vous voulez honorer par la courtoisie de vos démonstrations. C'est à la France telle que les événements l'ont faite, à la France sous la forme nouvelle que lui ont données les fatalités de son histoire que s'adressent vos sympathies. C'est la France renais- sante par le travail et la liberté, la France pacifique, créatrice, dé- vouée comme vous à l'œuvre de la civilisation, que vous saluez dans la personne des représentants qu'elle vous envoie.

« Vous le dirai-je, Messieurs? Lorsque du poste paisible que j'oc- cupais, entouré de précieuses amitiés, j'ai été appelé, sans l'avoir demandé, au poste d'ambassadeur dans ce pays, au premier mo- ment, ma secrète émotion, d'inquiétude s'est emparée de moi. Je ne suis d'abord que la pesante responsabilité attachée à cet honneur, la diversité et la grandeur des intérêts dont je me trouvais im- médiatement chargé. Je me suis rassuré bien vite. Et savez-vous comment? Je me suis dit qu'après tout ce n'était pas une lutte d'intérêts ho- stiles ou seulement rivaux que j'allais avoir à soutenir; car nos in- térêts, liés d'être opposés, sont au fond des intérêts concordants. Je me suis dit qu'il ne s'agissait que de trouver le point où se rapprochent et s'identifient. C'est difficile, assurément, mais qui n'est pas impossible, pourvu qu'on y apporte attention et bon vou- loir. Messieurs, il ne faut pas demander aux peuples de sacrifier leurs intérêts; l'esprit de sacrifice est une grande vertu individuelle, il n'est pas une vertu nationale, une vertu d'Etat, gouvernante. Mais ce qu'on peut demander aux peuples, c'est d'avoir l'intelli- gence de leurs vrais intérêts; et ce dont les gouvernements sont particulièrement chargés, selon moi, c'est de les aider à les bien comprendre et de les convaincre que la conciliation, la bonne en- tente, quel quefois le meilleur moyen des sauvegarder.

« Ce bon vouloir, l'on s'est ressenti à époque arrivée à Londres, blâmes des témoignages; j'en ai vu peut-être plus de précieux que celui qui m'est donné aujourd'hui dans cette illustre maison, dans cette vieille cité qui n'a pas cessé d'être un des foyers de la vie anglaise. Cette maison a pour moi en grand mérite, et que vous savez peut-être, d'être d'ailleurs vantez par le représentant d'une République et jeune République, naturellement dans tout son ave- nir que vers le passé. Ce mérite, c'est le culte qu'on garde les des vieilles traditions. Cette maison, ces usages, ces costumes, ce cé- rémonial, cette pourpre, je les aime, pourquoi? Parce que ces sym- boles de la tradition pieusement conservée s'associent chez vous au sentiment vif des nécessités de la vie moderne, parce que la con- servation de ces vieilles formes a pour eux un grand caractère. Ainsi entendue, la tradition n'est pas seulement respectable, elle est aimable, car elle embellit et colore le présent de tous les prestiges du souvenir.

« Mon prédécesseur vous disait qu'il y a peu de choses à faire aujourd'hui pour cimenter l'amitié qui, après de si longues luttes, s'est formée sous de multiples aspects entre nos deux pays. Je le crois. Mais, en revanche, il y a toujours quelque chose à faire pour que les deux pays se comprennent, et y contribuer est une partie de ce que je considère comme ma mission. Vous savez souvent des jugements français sur ce qui se passe en Angleterre, et vous les trouvez erronés; je les trouvais, à cette heure surtout, des juge- ments anglais sur des incidents qui se produisent en France, et je ne les trouve pas exacts. Ne dirait-on pas que l'Angleterre et la France ont été placées côte à côte comme pour être l'une à l'autre? un texte qu'elles se déchiffrent jamais complètement? Le fait est que la nature et les siècles ont mis entre elles états de différence pour lesquels servent l'une à l'autre de sujet d'étude, d'études insaisissables. Mais aussi il existe entre elles d'assez grandes ressem- blances pour qu'elles se rapprochent sans cesse et qu'elles se recon- naissent réciproquement nécessaires à la paix, à l'harmonie de l'Europe, à l'enfancement de la civilisation.

« Elles collaborent à la même œuvre, et, permettez-moi de le dire, elles appartiennent à la même noblesse. En France, la noblesse des familles est une grande chose dans l'histoire, la noblesse des nations en est une plus grande encore; car tous jusqu'aux plus humbles, le paysan sur son sillon, l'artiste dans son atelier, l'homme de lettres par ses écrits, le simple soldat par son courage, coopèrent à la fonder; et tous jusqu'aux plus obscurs y participent; ils en portent partout quelque chose avec eux comme un titre d'honneur et comme une protection. Or, Messieurs, cette noblesse, elle se compose principalement de trois choses qui, grâce à Dieu, ne manquent ni à l'Angleterre ni à la France: l'autorité, la richesse et le génie.

L'effet d'un bateau-torpille.

Le *Star and Herald* de Panama du 22 juillet publie comme ci- dessous le récit de la perte du transport chilien le *Loa* dans la baie de Callao :

« Un officier péruvien a construit une chaloupe au fond de la- quelle il a placé une torpille; après avoir posé sur la chaloupe un double fond supporté par des ressorts, de manière à maintenir la pression produite par la cargaison, il y a déposé un choix très-varié de fruits. A la pointe du jour, il a fait remorquer la chaloupe dans la direction de l'escadre ennemie faisant le blocus, et l'a ensuite laissée aller à la deriva; elle flottait instablement toute la journée, mais dans la soirée émergea la voir tomber en des maigres nattes, il envoya une embarcation pour la faire retourner. Le *Loa*, apercevant cette manœuvre, fit immédiatement descendre à la mer deux bateaux qui s'emparèrent de la chaloupe et l'amenèrent près de son bord. On procéda aussitôt au débarquement. Le poids de la cha- loupe étant diminue, le mécanisme se commença à tordre, la tor- pille y mit le feu, et au même instant 300 livres de dynamite firent explosion. Le *Loa* avait presque été sorti de l'eau; il apparaissait enveloppé par les flammes qui se tournaient dans des nuages de feu. Quand cette fumée se fut dissipée, le vaisseau semblait n'avoir pas été atteint, mais aussitôt même il s'enfonça et disparut sous l'eau.

« Les autres vaisseaux de guerre, ainsi que ceux non-combat-

tant, mirent immédiatement des bateaux à la mer, et furent assez nombreux pour ramener environ quarante hommes qui se débattaient dans les flots; cependant il est probable que parmi eux beaucoup mourront. Environ 150 hommes ont péri dans cette catastrophe. Les seuls officiers survivants sont le second commandant, blessé, le docteur et un ingénieur. Toutes les maisons du Callao ont été ébranlées à la suite de l'explosion, et les vaisseaux qui se trouvaient dans la baie se heurtèrent l'un contre l'autre, comme à la suite du plus violent des tremblements de terre.

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

Dépêches reçues du Courrier de San Francisco.

ITALIE.

Rome, 17 juillet. — On dit que le Pape n'acceptera pas la démission du cardinal Nini, secrétaire d'Etat. — Le ministre belge est parti pour Bruxelles, après avoir enlevé le pavillon de la légation. — Rome, 15 juillet. — Aux élections municipales de Vienne les cléricaux ont obtenu la majorité. Ils ont remporté aussi une grande victoire à Venise, en faisant nommer 10 de leurs candidats contre les libéraux élus.

Rome, 21 juillet. — Le roi Humbert a signé un décret donnant force de loi à l'abolition de l'impôt sur la mort. Le roi est allé à Castellamare visiter le cuirassier mourant Italien, que l'on construit en ce moment avec le *Lepanto*. Ces deux vaisseaux seront beaucoup plus grands et plus forts que le *Julio* et le *Gandalo*.

Rome, 31 juillet. — L'oscurité *Romano* publie une circulaire du cardinal Nini, secrétaire d'Etat du Pape, adressée aux nonces à l'étranger, qui résume la circulaire du Frère-Orban, ministre des affaires étrangères de Belgique, concernant la prohibition des faits qui se sont passés entre la Belgique et le Vatican. Le cardinal Nini accuse M. Frère-Orban d'avoir prétexté la rupture des relations diplomatiques; il allègue de nombreux faits relatifs l'accu- sation d'avoir deux fois agité, accusation dirigée contre le Va- tican par M. Frère-Orban, et l'accuse, en outre, d'avoir un parti pris.

Rome, 3 août. — A Florence, les élections ont été, comme à Rome, remportées une grande victoire dans les élections municipales. Sur 14 candidats, ils en ont fait élire 12.

NOUVELLES DIVERSES.

Londres, 29 juin. — Le *Times* publie un grand caractère de la nouvelle suivante : « Les relations diplomatiques entre Bruxelles et le Vatican sont rompues. »

St-Petersbourg, 30 juin. — Le croiseur *Russia* a quitté Con- stant pour Vladivostok avec 1,276 hommes, un certain nombre de bateaux-torpilles et une grande quantité de munitions de guerre.

St-Petersbourg, 2 juillet. — En raison d'un accident arrivé à la batterie flottante russe *Krasnii*, elle ne pourra pas continuer à faire partie de l'escadre du Pacifique.

Londres, 2 juillet. — Les dépêches de St-Petersbourg disent : Le croiseur russe *Yaroslav*, en ce moment à Marseilles, qui se re- port dans un mois pour rejoindre la flotte du Pacifique. Ce sera le sixième croiseur russe dans l'océan Pacifique, et le gouvernement s'attend à en envoyer six de plus. La Russie a expédié de Constant pour Vladivostok 8,000,000 de cartouches, 10,000 mi- nes sous-marines pour la défense de la côte et des ports, et deux bateaux-torpilles.

Paris, 14 juillet. — Cent quarante jésuites venant de Toulouse se sont établis à Caron et à Garcia, en Espagne.

Paris, 15 juillet. — L'*Echo agricole* considère que dans les dé- partements du nord et du centre de la France on peut compter sur une bonne récolte, si toutefois le temps reste favorable. Dans l'ouest et l'est, les apparences sont assez bonnes, et meilleures dans le sud-est et les environs de Paris.

Madrid, 17 juillet. — Les jésuites français ont acheté le palais de Ocha, près Burgos, pour 121,000 francs. Le Général d'Etat n'a pu encore donner son opinion sur la question de résidence en Espagne des jésuites étrangers. Plusieurs membres de l'ordre sont partis pour les îles Philippines.

New-York, 20 juillet. — L'Aiguille de Cléopâtre est maintenant dans la baie; elle sera mise à terre avec une ordonnance appropriée à la circonstance. Le programme pour le débarquement et l'érection n'est pas encore terminé, et déjà des « Masons » de toutes les parties de la contrée ont exprimé le désir d'y assister. Le débar- quement se fera à l'aide des mêmes moyens que ceux employés lors de l'embarquement à bord du *Desouk*. L'emplacement choisi pour l'érection de l'obélisque est situé en face et au sud-ouest du « Me- tropolitan Museum of Art, Central Park. »

Londres, 22 juillet. — Un grand nombre de jésuites expulsés de France ont acheté un établissement à Aberdeen, Nouvelle Galles du Sud.

St-Hippolyte, 23 juillet. — L'ex-impératrice Eugénie est débarquée ici le 12, de retour de son pèlerinage en Afrique. Elle a visité la maison où est mort Napoléon 1^{er}, ainsi que le tombeau où les restes de l'empereur avaient été déposés primitivement. Elle s'est ensuite embarquée pour l'Angleterre.

Berlin, 26 juillet. — Le gouvernement a expulsé d'Allemagne des missionnaires allemands cherchant à faire des prosélytes.

Genève, 27 juillet. — Le canon de Schwitz a rétabli la pleine ca- pitalité; il a en outre décidé que les exécutions se feroient en public. Jusqu'à présent, c'est le quatrième canon qui rétablit la peine de mort.

Londres, 27 juillet. — L'amiral anglais Sir T. Seymour com- mandera l'escadre réunie pour la démonstration navale qui aura lieu contre la Turquie.

La plus grande profondeur de la mer qui ait encore été constatée par les sondages est celle qui l'a été par le navire de guerre américain *Thetis*, envoyé, si nous ne nous trompons, pour une exploration scientifique à peu près semblable à celle qu'avait entreprise le *Challenger*, de la marine britannique. Dans la partie nord du Pacifique, par 44° 55 de lat. N. et 152° 26 de long. O. (Greenwich), le plomb de la sonde a été touché le fond qui l'éloignait profondément de 8,513 mètres, par conséquent 5 milles géographiques et 1 quart.

